

11772

Organisation pour la Mise en Valeur
du Fleuve Sénégal
(O.M.V.S.)

HAUT COMMISSARIAT

D.D.C.

CELLULE D'EVALUATION
ET DE PLANIFICATION CONTINUE

PROJET RAF/87/036

DDG(18).61

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

**PERIMETRES IRRIGUES AMENAGES
EN MAITRISE TOTALE DE L'EAU
NOTICE EXPLICATIVE A LA CARTE
DES AMENAGEMENTS**

SITUATION AU 1er JUILLET 1987

DECEMBRE 1987

11772

ORGANISATION POUR LA MISE EN
VALEUR DU FLEUVE SENEgal

CELLULE D'EVALUATION ET DE
PLANIFICATION CONTINUE

HAUT - COMMISSARIAT

PROJET RAF/87/036

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET
ET DE LA COORDINATION

DDG(18).61

BASSIN DU FLEUVE SENEgal

PERIMETRES IRRIGUES AMENAGES EN MATRISE TOTALE DE L'EAU
NOTICE EXPLICATIVE DE LA CARTE DES AMENAGEMENTS

SITUATION AU 1er JUILLET 1987

Décembre 1987

1. INTRODUCTION

La présente notice fait la synthèse des données figurant sur la carte des aménagements hydro-agricoles. Comme en 1986, cette carte de situation est composée de 2 feuilles complémentaires chacune à l'échelle 1/250000. La particularité en 1987 est la représentation des zones de Keur Macène, de Gouer et de Koundi en Rive droite sous forme de fenêtres sur la première feuille ; ce qui a permis de faire figurer tous les sites existants dans le delta mauritanien où l'accroissement du nombre de périmètres est très important.

Toutes les données contenues dans le présent document et figurant sur la carte ont été collectées en Juillet et Septembre auprès des responsables de périmètre. Elles ont été complétées pour les périmètres privés du delta Sénégalais auprès de la SAED au mois d'octobre. Ce recensement montre que la superficie nette irrigable au niveau du bassin accuse un accroissement de 6 885 ha, en passant de 47.290 ha (882 sites) en 1986 à 54.175 ha (1054 sites) en 1987.

2. SITUATION D'ENSEMBLE

La répartition entre les 3 pays et les différents intervenants est donnée dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU N° 1 Répartition des superficies aménagées en 1987 entre les pays et entre les intervenants.

Intervenants : Superficies aménagées :		Superficies aménagées en 1987 (ha)		
Pays	en 1986 (ha)	: Sociétés nationales :	Autres	Total
MALI	448	360 (78,7%)	97 (21,2%)	457 (100%)
	(1%)	(1%)	(0,4%)	(1%)
MAURITANIE	10404	5491 (35,8%)	9812 (64,1%)	15303 (100%)
	(22%)	(17%)	(45,2%)	(28%)
SENEGAL	36438	26654 (69,3%)	11761 (30,6%)	38415 (100%)
	(77%)	(82%)	(54,2%)	(71%)
ENSEMBLE	47290	32505 (60%)	21670 (40%)	54175 (100%)

La progression des autres intervenants (exception faite du Haut-bassin) se confirme. Elle est particulièrement forte en Rive droite dans le Delta où les Privés ont construit 4 fois plus de périmètres que la SONADER (85 nouveaux sites contre 20) permettant à l'ensemble de la Rive Droite de détenir en 1987, 28% des superficies aménagées contre 22% en 1986 ; la part du Sénégal tombe à 71% et celle du Haut-bassin ne varie pas (1%).

Le tableau n° 2 donne la répartition de la SNI par type de périmètre et selon le mode d'encadrement.

TABLEAU N° 2 Répartition de la SNI selon le type de périmètre et le mode d'encadrement

• Sociétés nationales de développement

Grands et moyens périmètres	14.490 ha (26,7%)
Petits périmètres	18.015 ha (33,2%)

	32.505 ha (60%)
• M'pourie	1.400 ha (2,6%)
• Petits périmètres privés	7.564 ha (14 %)
• Foyers	4.865 ha (9 %)
• Agro-industries	7.660 ha (14,1%)
• Recherche agronomique	181 ha (0,3%)

Sous total	21.670 ha (40 %)
TOTAL	54.175 ha (100 %)

Ce tableau confirme les données du précédent. Il montre en particulier :

- la forte progression des périmètres privés et des foyers entre 1986 et 1987 ; les premiers passent de 2.994 ha à 7564 ha (plus 4.570 ha soit 152%) et les seconds de 3 762 ha à 4 865 ha (plus 1 103 ha soit 29%).

- qu'au niveau des Sociétés nationales de développement les augmentations de superficies aménagées concernent essentiellement les périmètres villageois qui passent de 16.807 ha en 1986 à 18 015 ha en 1987 (plus 1 208 ha soit 7,2%).

Au total, la part relative des Sociétés nationales de développement diminue mais ces dernières contrôlent encore 60% des superficies aménagées dans le bassin. L'action des autres intervenants (privés, foyers) est concentrée dans le Delta de telle manière que le déséquilibre entre cette zone et les autres s'accentue chaque année.

3. BILAN 86/87

La superficie additive qui est de 6 885 pour l'ensemble du Bassin se répartit essentiellement entre les 2 rives. Le Mali, la Mauritanie et le Sénégal ont aménagé respectivement 9 ha, 4 899 ha, 1 977 ha.

Au Mali, l'exécution de 4 ha et la création d'un périmètre de 5 ha non encadré par l'OVSTM ont été réalisées en dehors de la Société nationale de développement.

En Mauritanie, sur les 4 899 ha aménagés sur 121 sites, 3 528 ha ont été construits sur 85 sites par les Privés (soit 72% de la superficie additive), 839 ha sur 16 sites par les foyers (17,1% de la superficie additive). La part de la SONADER ne représente que 10,8% du total aménagé. Les créations représentent 86,6% de cette superficie additive et les extensions 13,4%.

L'installation des périmètres privés dans le Delta continue de se

faire de manière anarchique bien que cela ait été signalé à plusieurs reprises. Le schéma-directeur du Delta Rive Droite montre que sur 4.900 ha aménagés dans cette partie environ 1 800 ha ont été aménagées en partie sur le tracé de la Digue Rive Droite et en partie dans la zone inondable. Il est bien évident que si une mesure vigoureuse n'est pas prise pour arrêter une telle pratique maintenant, le nombre de périmètres non conformes augmentera. En d'autres termes, le niveau des investissements perdus sera plus élevé qu'actuellement puisque de tels aménagements seront détruits avec l'aménagement de la Digue Rive Droite et la mise en oeuvre du schéma directeur du Delta.

Au Sénégal, aucune augmentation de superficie n'a été réalisée au niveau des grands périmètres de la SAED. Toutes les extensions (113 ha) et créations (563 ha) réalisées par la Société concernent uniquement les périmètres villageois. La part de la SAED représente 34,2% (676 ha sur 17 sites) du total aménagé, celle des Privés 52,4% (1 037 ha sur 24 sites), celle des foyers 13,3% (264 ha sur 9 sites). Au total, la superficie additive pour la Rive Gauche est de 1 977 ha répartis entre 50 sites. Les créations représentent 85% de cette superficie et les extensions 14,8%

Dans les 3 pays, les superficies en régression ne sont pas importantes : 0 ha pour le Mali, 87 ha pour la Mauritanie, 79 ha pour le Sénégal.

4. INCIDENCE DE LA SUPERFICIE ADDITIVE SUR LES RYTHMES D'AMENAGEMENT NECESSAIRES A LA REALISATION DES OBJECTIFS D'AUTO-SUFFISANCE ALIMENTAIRE ET DE SUPPRESSION DE LA CRUE ARTIFICIELLE

4.1. MALI

Pour le haut bassin, le problème principal reste la reprise des travaux d'aménagement et des études qui demeurent bloqués depuis quelques années.

4.2. MAURITANIE

TABLEAU N° 3 Evolution des superficies aménagées selon les secteurs entre 1986 et 1987.

Rive Droite - Secteur Public

	Sup.aménagées (ha) et : nbre de sites 87	: APD* Disponible en : Déc.1986 (ha)	Sup.aménagées (ha) : Nbre de sites en 1987:	Ecart 1986/1987 (Ha) : %
ROSSO :	2.768 (66)	: 3 460	: 3099 (79)	: 331(13) : +24,1)
BOGHE :	1.404 (31)	: 3.460	: 1442 (33)	: 38(33) : + 2)
KAEDI :				:)
GOURAYE :	2.191 (47)		: 2350 (55)	: 159(8) : + 7,2)
TOTAL :	6.363 (144)	: 6.920	: 6891 (167)	: 528(23) : + 8,3)

1) Notice explicative de la carte des aménagements - 1985 et 1986
CEPC/OMVS

2) Schéma-directeur en Delta Rive Droite - GERSAR 1987

* Bilan du porte feuilles des études (APS-APD) en fin 1986 - CEPC/OMVS
(oct 1986).

D'une manière générale, en Rive Droite, les APD disponibles en Décembre 1986 n'ont pas été transformés. Les augmentations de superficies enregistrées proviennent des périmètres qui étaient en construction et qui n'ont pas été pris en compte dans les APD. Il s'agit :

- des 7 périmètres villageois du projet hollandais dans le secteur de Rosso.

- pour le secteur de Kaédi-Gouraye, de la première tranche des 2.600 ha des projets BIRD (1000 ha) et Gorgol noir (1 600 ha).

Ainsi, par rapport à 1986 les secteurs de Rosso, Boghé, Kaédi-Gouraye enregistrent respectivement 331 ha (+ 24,1%), 38 ha (+2%) et 159 ha (+ 7,2%). Rappelons que les rythmes d'aménagement obtenus en considérant les hypothèses forte et moyenne (horizon 1995 et horizon 2000) pour la suppression de la crue artificielle sont consignés dans le tableau ci-dessous n° 4 et les rythmes pour les périodes 87-95 et 87-2000 se trouvent dans le tableau n°5

TABLEAU N° 4 Rythmes à réaliser pour atteindre les objectifs de suppression de la crue artificielle aux horizons 1995 et 2000.

: Horizon 1995 (1986-95) : Horizon 2000 (1986-2000))		
(ROSSO : 210 ha : 180 ha)		
(: :)		
(BOGHE : 1550 ha : 1140 ha)		
(: :)		
(KAEDI-GOURAYE : 1300 ha : 970 ha)		
(: :)		
(TOTAL : 3050 ha : 2280 ha)		

TABLEAU N° 5 Déficits et rythmes actualisés en Rive Droite.

: Déficit en : Aménagés en:		: Déficit en : Rythme 1987:		: Déficit en : Rythme 1987-	
: 86ha par rap: 1987 (ha)	: 1987-95 (ha)	: 95 (ha)	: 1986 (ha)	: 1987 par : 1987-)
: port cibles :	: par rap.ci- :		: horizon 2000:	: rap. ci- : 2000)
: 1995 :	: bles 95 :		: :	: bles (ho-:)
: :	: :	:	: :	: rizon 2000:)
ROSSO : 1 882 :	331 :	1 551 :	194 :	2 482 :	2 151 : 165
BOGHE : 13 926 :	38 :	13 888 :	1 736 :	15 926 :	15 888 : 1 222
KAEDI-GOU- : 11 733 :	159 :	11 574 :	1 447 :	13 553 :	13 394 : 1 030
RAYE :	:	:	:	:	:
TOTAL : 27 541 :	528** :	27 013 :	3 342 :	36 961 :	31 433 : 2 417

Le déséquilibre existant entre Rosso (Delta) et les autres secteurs persiste et s'accentue encore en 1987. Boghé et Kaédi-Gouraye réalisent respectivement 2,2% et 11% des rythmes d'aménagement minimum nécessaires pour l'horizon 1995 et 3,1% et 15,4% des rythmes d'aménagement

**) Superficie aménagée par l'Etat (SND).

pour l'horizon 2000. Il s'en suit une augmentation des rythmes pour les 2 secteurs : 1736 ha et 1222 ha pour Boghé, 1417 ha et 1030 ha pour Kaédi-Gouraye. Notons cependant que les aménagements en construction à Kaédi-Gouraye (2600 ha) et la transformation des 3.460 ha en APD à BOGHE permettraient à ces 2 secteurs de refaire leur retard.

4.3. SENEGAL

TABLEAU N° 6 Evolution des superficies aménagées selon les délégations entre 1986 et 1987 - Rive gauche Secteur public.

	: Sup. aménagées (ha)	: APD* disponibles	: Sup. aménagées (ha)	: Ecarts 1986/1987
	: et Nbre de sites en	: en Déc. 1986 (ha)	: et nbre de sites en:	
	: 1986	:	: 1987	: (ha) : %
DAGANA :	13 308 (44)	:	7 911	: 73 : + 0,5
PODOR :	6 718 (210)	:	7 380	: 307 : + 4,5
MATAM :	4 496 (203)	:	1 600	: 75 : + 1,6
BAKEL :	1 456 (42)	:	500	: 221 : + 15,1
TOTAL :	25 978 (499)	:	17 391	: 676 : + 2,6

En Rive Gauche, les APD disponibles en Décembre 1986 n'ont été que très faiblement transformés à l'exception de Bakel qui réalise 221 ha (soit 44,2% de l'APD disponible en 1986).

La partie aval de la moyenne vallée (Podor) accentue son avance sur la partie amont (Matam).

Au total les aménagements réalisés n'excèdent pas 700 ha pour la SAED. Ici comme en Rive Droite la faiblesse de ce rythme d'aménagement réside dans les difficultés de mobilisation des ressources financières nécessaires non seulement pour faire avancer les études mais aussi pour transformer les APD en aménagements fonctionnels.

Quelque soit le scénario considéré ¹⁾ on arrive à des rythmes d'aménagement élevés : 4 221 ha/an entre 1986 et 1995, 3 252 HA/an entre 1986 et 2000 pour réaliser les superficies de substitution autorisant la suppression des cultures de décrue ;

- 4 200 ha/an pour réaliser l'objectif d'autosuffisance alimentaire fixé par le Conseil Interministériel de juillet 1986. Les résultats de la SAED indiquent que cette dernière est bien loin de réaliser ces différents objectifs. A l'exception de Bakel aucune autre délégation n'a pu réaliser le rythme demandé. le tableau n° 7 donne les rythmes d'aménagement auxquels on arrive pour les différents scénarios en 1986, et le tableau n° 8 réactualise ces rythmes en tenant compte du déficit enregistré en 1987.

*) Bilan du porte feuilles des études APS-APD - Déc 1986 - CEPC/OMVS
 **) Superficies aménagées par l'Etat (SND).

TABLEAU N° 7 1) Rythmes d'aménagement nécessaires à la réalisation des superficies de substitution aux horizons 1995 et 2000, et de l'objectif d'autosuffisance alimentaire.

	: Rythme * 1986-1995 (ha)	: Rythme 1986-2000 ** Scénario 2 (ha)	: Rythme 1986-2000 *** Scénario 2 (ha)	: Sup.aménagées en 1987 (ha)
PODOR	1 676	1 300	1 680	7 025
MATAM	2 373	1 803	2 310	4 571
BAKEL	172	143	210	1 677
TOTAL	4 221	3 252	4 200	13 373

TABLEAU N° 8 2) Rythmes d'aménagement actualisés

	Sup. * cible	Sup. ** cible	Sup. cible	Déficit 1987	Rythme 1987	Déficit 1987	Rythme 2000:1987	Déficit 1987	Rythme 1987
:	: 1995	: 2000	scé: 2000	: 1995	: 2000	: scénario 2	: scénario : 2000	: 2000	: 2000
:			nario 2 :	scé- :				2	: scénario: scéna
:									
:									
PODOR	: 21 800	: 24 650	: 30 300	: 14 775	: 1 847	: 17 625	: 1 360	: 23 275	: 1 790
MATAM	: 25 850	: 29 200	: 37 000	: 21 279	: 2 660	: 24 629	: 1 900	: 32 429	: 2 500
BAKEL	: 3 000	: 3 400	: 4 400	: 1 323	: 165	: 1 723	: 140	: 2 723	: 210
TOTAL	: 50 650	: 57 250	: 71 700	: 37 377	: 4 672	: 43.577	: 3 400	: 58 427	: 4 500

Tout comme en Rive Droite, par suite du déficit supplémentaire enregistré en 1987, les rythmes nécessaires à la réalisation des différents objectifs sont majorés ; ils passent de 4 221 ha/an à 4 672 ha/an pour l'horizon 1995, de 3 252 ha/an à 3 400 ha/an pour l'horizon 2000 et de 4 200 ha à 4 500 ha pour l'objectif d'auto-suffisance alimentaire. Ainsi, on s'éloigne des capacités d'aménagement de la Société.

5. CONCLUSIONS

Comme en 1986, la superficie nouvellement aménagée en 1987 est relativement forte pour l'ensemble du Bassin (6 885 ha). Mais dans la planification des aménagements, les Etats ne prennent en compte que les réalisations des Sociétés Nationales de Développement. Celles-ci ont aménagé respectivement au Mali, en Mauritanie et au Sénégal 4 ha, 532 ha, 676 ha. Au regard des rythmes d'aménagement nécessaires à la réalisation des objectifs de suppression de la crue artificielle (Horizons 1995 et 2000) et d'auto-suffisance alimentaire, ces quantités sont nettement insuffisantes.

1) (Bilan du porte feuilles des études APS-APD) - oct 86 - CEPC/OMVS
* Objectif : réalisation des superficies de substitution à l'horizon 1995

** Scénario 1

*** Scénario 2 Réalisation de l'objectif d'auto suffisance alimentaire à l'horizon 2000

La faiblesse des réalisations réside essentiellement dans l'insuffisance des ressources financières et de moyens matériels et humains des Sociétés, ainsi que dans les difficultés de mobilisation des ressources financières extérieures. Si cette situation persistait, elle aurait pour conséquence de retarder les échéances retenues pour la réalisation des objectifs ci-dessus indiqués.

Il est urgent de mettre un frein à la prolifération anarchique des périmètres privés dans le Delta mauritanien, car les aménagements qui ne sont pas conformes sont appelés à être détruits. En arrêtant aujourd'hui la construction de ces périmètres, on limite les pertes d'investissement (dues à la destruction de ces périmètres) qui pourraient être plus importantes si la situation persistait et provoqueraient à coup sûr une réaction négative des propriétaires.

Dans le cas particulier du Haut-bassin, le blocage des études et des travaux d'aménagement est préjudiciable au développement de la zone. L'agriculture irriguée complément indispensable des cultures pluviales aura comme entre autres conséquences, de fixer les populations sur leurs terroirs. Nul doute que ces populations prendront une part très importante dans le développement industriel futur sur lequel les pouvoirs publics fondent beaucoup d'espoir. Il est donc urgent de mobiliser très rapidement les ressources financières pour transformer les 4 100 ha^{*} d'APD (en 1986), de poursuivre les études et doter l'OVSTM de moyens suffisants pour qu'elle s'acquitte correctement de sa tâche qui est d'impulser le développement rural intégré.

* Bilan du porte feuilles des études APS et APD - CEPC/OMVS - Oct 1986.

PERIMETRES IRRIGUES EN MAITRISE DE L'EAU
SITUATION DES SUPERFICIES NETTES IRRIGABLES AU 01/07/1987 PAR PAYS ET PAR TYPE DE PERIMETRES

PAYS	MALI		MAURITANIE		SENEGAL		ENSEMBLE BASSIN	
TYPE DE PERIMETRES	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
Grands périmètres et périmètres	:	:	:	:	:	:	:	:
Moyens (CUMA et Autres)	-	-	2890	5,3	13000	24	15890	29,3
Périmètres villageois encadrés	360	0,7	4001	7,4	13654	25,2	18015	33,3
Périmètres privés + jardins	33	0,06	5304	10	2227	4,1	7564	14
Foyers et périmètres non encadrés ou	:	:	:	:	:	:	:	:
encadrés par Mission	-	-	3024	5,6	1841	3,4	4865	9
TOTAL	457	0,8	15303	28,2	38415	71	54175	100%

BILAN 1986 - 1987 - ENSEMBLE BASSIN

(ECART 1986/1987		SOCIETES DE DEVELOPPEMENT				AUTRES INTERVENANTS				ECART	
((((
(PAYS		: Extension	: Cr éation	: R égression:	TOTAL	: Extention	: Cr éation	: R égression:	TOTAL	: (ha)	: TOTAL
(: (ha)	: (ha)	: (ha)	(ha)	: (ha)	: (ha)	: (ha)	(ha)	: (ha)	:
(MALI		: 4	: 0	: 0	4	: 0	: 0	: 0	5	: + 9	
(MAURITANIE		: 95	: 524	: 87	532	: 733	: 3713	: 79	4367	: + 4889	
(SENEGAL		: 113	: 563	: 0	676	: 178	: 1123	: 0	1301	: + 1977	
(ENSEMBLE BASSIN		: 212	: 1087	: 87	1212	: 911	: 4841	: 79	5673	: + 6885	

PERIMETRES IRRIGUES EN MAITRISE DE L'EAU - NOMBRE ET REPARTITION DES DIFFERENTS
SITES AU 01/07/1987 PAR PAYS ET PAR TYPE DE PERIMETRES

PAYS	MALI	MAURITANIE	SENEGAL	ENSEMBLE
(TYPE DE PERIMETRES	:	:	:)
()
(Grands périmètres et	:	:	:)
(Périmètres moyens	:	-	4 dont 1 CUMA	35 dont 3 CUMA : 39
()
(Périmètres villageois	:	:	:)
(encadrés	:	19	161	511 : 691
()
(Périmètres Privés	:	3	129	67 : 199
()
(Foyers et périmètres non:	:	:	:)
(encadrés ou non encadrés:	:	:	:)
(Mission	:	-	69	43 : 112
()
(Recherche Agronomique	:	4	4	2 : 10
(Agro-Industries	:	-	-	3 : 3
()
(TOTAL	:	26	367	661 : 1054

EVOLUTION DES SUPERFICIES NETTES IRRIGABLES (SNI) DU 01/07/86 AU 01/07/87 SELON LES PAYS ET LE TYPE DE PERIMETRE

PAYS	1986	1987	ECART 1986 - 1987
TYPE DE PERIMETRE	(ha)	(ha)	(ha)
<u>MALI :</u>			
Périmètres villageois (OVSTM)	356	360	+ 4
Privés	28	33	+ 5
Autres	64	64	0
TOTAL MALI	448	457	+ 9
<u>MAURITANIE :</u>			
Grands périmètres et Moyens périmètres :	2886	2890	+ 4
Périmètres villageois encadrés (SONADER:	3473	4001	+ 528
Foyers+encadrés/Mission et non encadrés:	2185	3024	+ 839
Privés	1776	5304	+ 3528
Autres	84	84	0
TOTAL MAURITANIE	10404	15303	+ 4899
<u>SENEGAL :</u>			
Grands périmètres et Moyens périmètres :	13000	13000	0
Périmètres villageois encadrés (SAED)	12978	13654	+ 676
Foyers	1577	1841	+ 264
Privés	1190	2227	+ 1037
Autres	7693	7693	0
TOTAL SENEGAL	36438	38415	+ 1977
<u>ENSEMBLE BASSIN :</u>			
Grands périmètres + Moyens périmètres :	15886	15890	+ 4
Périmètres villageois encadrés	16807	18015	+ 1208
Foyers + Encadrés ou non encadrés	3762	4865	+ 1103
Privés	2994	7564	+ 4570
Autres	7841	7841	0
TOTAL BASSIN	47290	54175	+ 6885

EVOLUTION DES SNI (HA) ET PERIMETRES IRRIGUES DU 01/07/86 AU 01/07/87

(PAYS ET MODE D'ENCADREMENT)	1986		1987		ECART 1986 - 1987				(PAYS ET MODE D'ENCADREMENT)	
	SNI	Nbre	SNI	Nbre	Extention:	Création:	Régres.	Transfert:	Ecart.Tot:	
	(ha)	Périm.	(ha)	Périm.	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha))
MALI :)
OVSTM	356	19	360	19	4	-	-	-	+ 4	0
Recherche Agro-Ferme	60	3	60	3	-	-	-	-	-	0
Privés + Jardins	28	2	33	3	5	-	-	-	+ 5	+ 1
Périmètres forestier	4	1	4	1	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE MALI	448	25	457	26	9	-	-	-	+ 9	+ 1
MAURITANIE :)
SONADER	4959	144	5491	164	95	524	87	-	+ 532	+ 20
M'Pouré	1400	1	1400	1	-	-	-	-	-	-
Encadrés/non encadrés	2185	53	3024	69	362	541	73	-	+ 830	+ 16
Recherche Agro.	84	4	84	4	-	-	-	-	-	-
Privés + jardins	1776	44	5304	129	371	3172	6	-	+3537	+ 85
ENSEMBLE MAURITANIE	10404	246	15303	367	828	4237	166	-	+4899	+ 121
SENEGAL :)
SAED	25978	529	26654	546	113	563	-	-	+ 676	+ 17
Foyers	1577	34	1841	43	141	123	-	-	+ 264	+ 9
Privés	1190	43	2227	67	37	1000	-	-	+1037	+ 24
Recherche Agro.	33	2	33	2	-	-	-	-	-	0
Agro-Industries	7660	3	7660	3	-	-	-	-	-	0
ENSEMBLE SENEGAL	36438	611	38415	661	291	1686	-	-	+1977	+ 50
ENSEMBLE BASSIN	47290	882	54175	1054	1128	5923	166	-	+6885	+ 172

**REPARTITION DES SITES ET SNI (HA) AU 01/07/87 PAR PAYS, PAR TYPE DE PERIMETRE SELON LES SECTEURS D'ENCADREMENT
DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL**

(PAYS	: MALI	MAURITANIE					SENEGAL					: TOTAL
(TYPE DE PERIMETRES	: ROSSO	BOGHE	KAEDI	GOURAYE	TOTAL	DAGANA	PODOR	N'TAM	BAKEL	TOT	: BASSIN	
(Grands et Moyens	:	-	1400	743	747	0	2890	11619	1381	-	-	13000 : 15890
(Périmètres	:	-	(1)	(1)	(2)	:	(4)	(33)	(2)	:	:	(35) : (39)
(Périmètres villageois	:	360	1699	699	1136	467	4001	1762	5644	4571	1677	13654 : 18015
(. encadrés	:	(19)	(78)	(30)	(38)	(15)	(161)	(42)	(217)	(206)	(46)	(511) : (691)
(Foyers et Périmètres	:											
(Non encadrés ou	:	-	2900	0	124	0	3024	1841	-	-	-	1841 : 4865
(Encadrés/Mission	:		(63)		(6)		(69)	(43)				(43) : (112)
(Périmètres	:	33	5275	9	20	0	5304	2124	69	34	-	2227 : 7564
(Privés	:	(3)	(123)	(2)	(24)		(129)	(54)	(9)	(4)		(67) : (199)
(Recherche	:	64	0	0	84	0	84	-	33	-	-	33 : 181
(Agronomique	:	(4)			(4)		(4)		(2)			(2) : (10)
(Agro-Industries	:	-	-	-	-	-	-	7660	-	-	-	7660 : 7660
(:							(3)				(3) : (3)
(TOTAL	:	457	11274	1451	2111	467	15303	25006	7127	4605	1677	38415 : 54175
(:	(26)	(265)	(33)	(54)	(15)	(367)	(175)	(230)	(210)	(46)	(661) : (1054)

NB : Le nombre de sites correspondant est désigné ()